

DEMANDE DE REDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(Art. LP. 2211-1-1 à LP. 2215-2 du code des investissements)

I - FORMULATION DE LA DEMANDE

NOM, Prénoms : Numéro TAHITI

--	--	--	--	--	--

(ou dénomination sociale)

Téléphone : Mail :

Adresse géographique :

Boîte postale : Code postal : Commune :

sollicite le bénéfice de la réduction d'impôt prévue par les articles LP. 2211-1 à LP. 2215-2 du code des investissements.

II – CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'entreprise répond aux conditions d'éligibilité fixées par les articles LP. 2211-1 et LP. 2211-2 :

- ♦ Chiffre d'affaires annuel des deux derniers exercices comptables :
 - au titre de l'exercice
 - au titre de l'exercice
- ♦ Nombre moyen de salariés permanents constaté au terme de chacun de deux derniers exercices ⁽³⁾ :
 - au titre de l'exercice (joindre un justificatif de la CPS)
 - au titre de l'exercice (joindre un justificatif de la CPS)
- ♦ activité exercée :

III – DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DES INVESTISSEMENTS ELIGIBLES

Les investissements qui motivent ma demande sont décrits ci-après. Je joins à la présente copie des factures correspondant à ces investissements.

Nature de l'investissement ⁽⁴⁾	Date de l'investissement	Montant de l'investissement	
		HT	TTC
TOTAUX			

IV – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EXERCICE SUR LEQUEL PORTE LA DEMANDE D'IMPUTATION DE LA REDUCTION D'IMPÔT

- ♦ Chiffre d'affaires de l'exercice concerné ⁽⁵⁾ :
- ♦ Nombre de salariés permanents déclarés au titre de l'exercice ⁽³⁾ :

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMPUTATIONS EFFECTUEES

Exercices d'imputation				
Montants imputés				

V – ENGAGEMENT

Je prends l'engagement d'affecter les investissements ouvrant droit à réduction d'impôt aux besoins exclusifs de l'entreprise et de les exploiter de manière continue pour une durée minimale de 5 années à compter de la date d'achèvement des travaux ou de mise en service des biens.

DATE ET SIGNATURE

Date : ____ / ____ / ____

Signature

⁽³⁾ Par effectifs salariés permanents, il faut entendre l'ensemble des salariés de l'entreprise en contrat à durée indéterminée.
⁽⁴⁾ Apporter toute précision utile sur la nature des investissements réalisés.
⁽⁵⁾ La réduction d'impôt n'est pas applicable si l'entreprise exerce à la fois une activité éligible relevant de l'industrie et du commerce et une activité non éligible.

La DICP traite vos données personnelles afin d'émettre le rôle et envoyer votre avis d'imposition et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.).
 Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuable (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).

